Santé & Social

# AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL (ASMS)

L'**agent de service médico-social (ASMS)** est un acteur essentiel du bien-être des personnes accueillies. Il assure le nettoyage et le bionettoyage des locaux de l'établissement, une opération alliant nettoyage et désinfection afin de garantir un environnement propre et hygiénique. Il applique avec rigueur les protocoles en vigueur pour limiter les risques de contamination biologique.

En parallèle, il participe aux prestations du service hôtelier, veillant à l'accueil, au confort et à la sécurité des patients.

Missions principales

- Gestion du linge personnel des personnes accompagnées et du linge de l'établissement.
- Service des repas, en chambre ou en salle à manger.
- Application des protocoles de bionettoyage dans les espaces à risque infectieux.
- Entretien des locaux administratifs et sanitaires communs dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Un rôle clé auprès des personnes accompagnées

En soutien à l'équipe soignante, il accompagne les personnes dans les gestes du quotidien, les aide lors des déplacements ou des repas, en tenant compte de leur état physique et psychique.

Intégré à une équipe pluriprofessionnelle, il contribue activement à la préservation de l'autonomie, au maintien des acquis et au ralentissement de la perte des capacités. Son intervention est adaptée aux besoins, souhaits et projet d'accompagnement personnalisé de chaque personne.

Une vigilance et une communication essentielles

Au contact quotidien des personnes accompagnées, il est attentif aux changements d'état et signale toute situation inhabituelle au personnel soignant. Il participe activement à la transmission des informations via les supports de traçabilité et les réunions pluriprofessionnelles, garantissant ainsi une prise en charge optimale.

Enfin, il est tenu au respect strict de la discrétion professionnelle.

Exigences et conditions d'exercice

Le poste nécessite une station debout prolongée et un rythme de travail soutenu.

L'agent de service médico-social peut travailler en horaires décalés ou fractionnés, incluant les week-ends, jours fériés et parfois la nuit.

## ORGANISATION DE LA FORMATION AGENT DE SERVICE MÉDICO-SOCIAL

- Lieux de **formation agent de service médico-social** : Toulouse (Ramonville) , Montpellier
- Durée : 336 h centre – en alternance sur 10 mois
- Modalités : Mixte (Présentiel + Distanciel)
- Délai d'accès à la formation : 4 mois
- Modalité d'accès : Participation à une information collective – Passage de test de prérequis – Entretien individuel
- Accessibilité VAE : OUI
- Effectif : 12 à 15

## PROFILS & PRÉREQUIS DE LA FORMATION ASMS

Pour intégrer la **formation ASMS** (agent de service médico-social), les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Compétences de base : aucun diplôme spécifique n'est requis, une maîtrise des fondamentaux en lecture, écriture et calcul est recommandée.
- Aptitudes physiques : disposer d'une bonne condition physique pour assumer les tâches du métier, telles que le port de charges, le nettoyage et une mobilité constante.
- Qualités relationnelles : avoir l'esprit d'équipe et des qualités humaines essentielles, comme la bienveillance, l'écoute et la patience.
- Respect des normes : être rigoureux dans l'application des règles d'hygiène et de sécurité en milieu médico-social.

## CERTIFICATION/VALIDATION

- Libellé exact de la certification : TP - Agent de service médico-social
- Niveau : 3
- code : RNCP41365
- nom du certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION
- Date d'enregistrement de la certification : 05/10/2025

## SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Les diplômés peuvent exercer au sein de diverses structures accueillant des personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, notamment :

- Établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement pour personnes âgées :
- Établissements médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement pour personnes en situation de handicap
- Entreprises spécialisées dans l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage en milieu médico-social

Types d'emplois accessibles

Les titulaires du titre professionnel ASMS peuvent occuper divers postes, tels que :

- Agent de service hôtelier
- Agent hôtelier
- Agent de service logistique
- Agent de service hospitalier (ASH)
- Agent de service hébergement
- Agent de service intérieur

## FINANCEMENTS & PRIX

La formation peut être financée via les dispositifs suivants :

- Éligible au CPF
- Éligible à la VAE
- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- PRO A
- Plan de développement des compétences
- Transition-Pro
- Autofinancement
- Prix : À partir de 4032€ (parcours moyen)

## OBJECTIF

- Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents, de nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires,
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité, de contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement, de contribuer au service des repas des résidents
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé, l'accompagner dans ses déplacements et l'accompagner à prendre son repas et à boire

*Données 2025

## CONTENUS

La formation Agent de service médico-social s'articule autour de 3 CCP de compétences.

CCP 1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

- Nettoyer les locaux et les sanitaires communs dans le respect des modes opératoires
- Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

CCP2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

- Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement
- Contribuer au service des repas des résidents

CCP 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

- Accompagner le résident dans ses déplacements
- Accompagner le résident à prendre son repas et à boire

## MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de l'**agent de service médico-social en formation** est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :

- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé,

- Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,

- Développer la culture technologique, en intégrant toutes les composantes, y compris celles en lien avec la sécurité sur le poste de travail,

- Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.

Des phases de cours et des études de cas individualisées sont intégrées dans la plateforme de formation à distance de l'ADRAR, la validation se fait avec le formateur référent au travers d'un travail collaboratif en petit groupe. Les phases de TP sont évaluées individuellement par le formateur référent qui consigne les résultats dans un portefeuille de compétences. Des temps encadrés sur TD et TP sont également prévus pour préparer le titre (Études de cas, évaluations, révisions, examen blanc). Une salle informatique est à disposition pour la constitution du dossier (DSPP), nécessaire au passage du titre.

## MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant au titre, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).

b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La formation se déroule à distance et lors de regroupements dans nos locaux composés de salles de cours et de salles informatiques.

La plateforme de formation à distance de l'ADRAR permet :

- L'accès aux cours en ligne
- L'individualisation des contenus abordés
- Un travail individuel et autonome.
- La gestion individualisée des parcours ainsi que le suivi des progressions ;

Les contenus (**ASMS) de la formation** sont variés :

-Des contenus vidéo, des commentaires audios ;

-Des contenus clairs et précis ;

La progression est garantie par un enchainement contrôlé des modules et des chapitres.

Les stagiaires peuvent élaborer leur projet, préparer, réviser et s'exercer en autonomie, à leur rythme et quand ils le souhaitent, au travers de supports de cours, d'exercices, de quizz et tests en ligne.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le coordinat.eur.rice pédagogique, prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination du groupe, et le suivi individuel tout au long de la formation. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation de chacun.
Le formateur référent du dispositif est le garant technique de la formation.
Les formateurs sont experts dans leur domaine de compétence et sont formés à la pédagogie pour adultes.
Le référent·e handicap s'assure de la faisabilité organisationnelles (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

## LOCAUX

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.
Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.
Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.
Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources " et des ateliers techniques.
Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.
L'ensemble de la structure est couverte par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure.

***Fiche mise à jour le :*** *30/09/2026*

**Contact Toulouse / Ramonville**

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

**Contact Montpellier**

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96